

opératives de crédit, estimaient que c'était insuffisant, étant donné leurs engagements envers leurs membres. Malgré tout ce qu'on a dit des mesures anti-inflationnistes, il était intéressant de noter que les coopératives de crédit qui comptaient des pêcheurs parmi leurs clients estimaient que le taux d'intérêt était trop bas pour prêter de l'argent à ce genre d'entreprise: voilà une anomalie et une contradiction, c'est le moins que l'on puisse dire.

On a dit que le gouvernement songerait à déposer de l'argent auprès de ces institutions financières afin qu'elles prêtent à un taux d'intérêt primé parce que les banques, les compagnies fiduciaires et les coopératives de crédit se font prier pour prêter de l'argent au taux actuel. C'est l'un des facteurs qui restreignent l'efficacité de la mesure, et si on ne peut rien y faire, elle restera une dissertation théorique. Le bill deviendra loi mais il ne fournira pas vraiment de fonds supplémentaires pour fins de financement. On entend fréquemment cette autre critique qu'il faut beaucoup trop de temps pour qu'un pêcheur obtienne un prêt garanti par le gouvernement.

Pour terminer monsieur l'Orateur, au sujet du refinancement, les licences ont de tout temps été sous le contrôle des grandes entreprises de pêche. Au fait, à un certain moment celles-ci émettaient les licences. Les pêcheurs n'ont pas cessé de se battre pour se libérer du contrôle des compagnies. La situation actuelle n'est pas aussi grave qu'elle l'était lorsque les compagnies délivraient en fait les licences. Cependant, si les rapports financiers entre les compagnies et les pêcheurs permettent aux premières de diriger l'industrie en s'abstenant simplement de délivrer les licences, je ne crois pas que nous y ayons beaucoup gagné.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, je dirai qu'en ma qualité de simple député, je me réjouis énormément de voir le ministre appliquer les mesures contre la pollution aux cours d'eau où se fait le frai du saumon. Je lui souhaite certainement bonne chance pour ce travail. Je le félicite du zèle qu'il y met. La chose présente un grand intérêt pour les gens qui s'intéressent à la conservation et veulent maintenir nos richesses communes aussi abondantes à l'avenir qu'elles l'ont été dans le passé.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de retarder indéfiniment l'adoption de cette mesure. J'ai pensé que les députés, ceux de la Colombie-Britannique surtout, l'attendaient impatiemment. C'est pourquoi c'est avec stupéfaction que j'ai entendu certains discours prononcés par les représentants de la Colombie-Britannique, bien qu'il y en eût de remarqua-

bles. Maintenant que la mesure fait l'objet d'un débat, je tiens à demander au ministre s'il ne devrait pas profiter de l'occasion pour consigner au compte rendu de la Chambre des détails exacts de la situation à Terre-Neuve au sujet de la très grave pollution de la baie de Plaisance et la décision qu'il a prise ensuite de fermer cette baie pour protéger l'industrie canadienne de la pêche et surtout nos marchés de morue fraîche, congelée et salée. J'ai lu dans les journaux un certain nombre de déclarations prononcées à Ottawa et à Saint-Jean (Terre-Neuve). Sauf erreur, on a pris certaines mesures. Le ministre acceptera peut-être de renseigner la Chambre.

D'autre part, monsieur l'Orateur, le ministre pourrait peut-être nous faire connaître les résultats de sa première réunion à Saint-Jean il y a quelques jours avec le nouveau comité consultatif institué pour le conseiller au sujet de son nouveau programme d'aide aux producteurs de morue salée des provinces de l'Atlantique.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à la mise aux voix?

M. McGrath: Non, monsieur l'Orateur, il ne s'agissait pas d'affirmations sous forme de questions.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois signaler au ministre que toute déclaration qu'il voudra faire maintenant devra être limitée au bill dont la Chambre est saisie. Je tiens à signaler d'autre part au député de Saint-Jean-Est que certains sujets qu'il a soulevés dépassent le cadre du bill. Je ne serais assurément pas prêt à autoriser le ministre à répondre à bien des sujets soulevés par le député de Saint-Jean-Est.

M. McGrath: J'invoque le Règlement monsieur l'Orateur. J'ai soulevé cette question simplement parce que des représentants du Nouveau parti démocratique ont parlé de la pollution et des mesures que prenait le ministre pour y remédier. L'aide au programme de pêche à la morue salée relève directement de cette mesure parce que les pêcheurs seront les bénéficiaires de l'augmentation des prêts proposés dans le bill. C'est en toute déférence que je dis cela à Votre Honneur.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, je m'en tiendrai dans mes remarques au bill à l'étude, et je serai très bref.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. On se rendra compte que le ministre ayant proposé la motion, il ne peut répondre à la troisième lecture. Mais les députés consentiront peut-être à l'unanimité à ce que le ministre fasse